



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

traitements et salaires

Question écrite n° 105663

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le coût très élevé des carburants qui pèse sur le pouvoir d'achat des Français et en particulier des automobilistes. En ce mois d'avril 2011, il lui demande si elle peut préciser le montant des déductions d'impôt dont peuvent bénéficier les millions de nos compatriotes qui utilisent leur voiture quotidiennement pour se rendre à leur travail. Il lui demande si elle peut préciser les conditions et le montant des sommes déductibles du revenu imposable (durée du trajet, montant de la déduction kilométrique...).

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105663

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3826

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)